



I.I.S. "FEDERICO II DI SVEVIA"
Scientifico - Classico - Linguistico - Scienze Applicate e Sportivo
Via G. Verdi, 1 - 85025 - Melfi (PZ) - T. 097224434/35
Codice meccanografico PZIS027008



**LICEO
ARTISTICO
MELFI
MARIO
FESTA
CAMPANILE**

Piazza Mazzini
85025 - Melfi (PZ)
T. 097221131

www.iisfedericosecondodisveviamelfi.edu.it • PEO: pzis02700b@istruzione.it • PEC: pzis02700b@pec.istruzione.it • Fatturazione elettronica UFW91E • C.F. 85001210765

XXVI^e ÉDITION DU "MEDIASHOW" OLYMPIADE DE LA MULTIMÉDIALITÉ

26/27/28 mars de 2026

L'Institut d'Enseignement Secondaire « Federico II di Svevia » de Melfi, en collaboration avec l'Université des Études de la Basilicate et sous le patronage du Ministère de l'Éducation et du Mérite, de l'Office Scolaire Régional pour la Basilicate, de la Région Basilicate, de la Province de Potenza et de la Commune de Melfi, organise du 26 au 28 mars 2026 la XXVI^e édition du MEDIASHOW – Olympiade de la Multimédialité, à destination des écoles secondaires de premier degré nationales et des écoles secondaires de second degré nationales et internationales.

RÈGLEMENT Écoles Secondaires De Second Degré Internationales

1. Objectifs de la manifestation

Le Mediashow est un lieu de rencontre entre élèves et enseignants, dédié aux langages de la multimédialité et aux transformations culturelles et sociales introduites par les technologies numériques.

La manifestation vise à :

- Valoriser la créativité et les compétences communicationnelles des jeunes, en les encourageant à s'exprimer à travers des productions multimédiales originales dans le cadre d'une compétition formative.
- Favoriser les échanges culturels entre écoles provenant de différents pays.
- Promouvoir un usage conscient et responsable des technologies numériques.
- Offrir des opportunités de formation continue pour les enseignants sur les thèmes de la communication audiovisuelle et de l'innovation.

2. Structure de la compétition

Le Mediashow 2026 prévoit deux sections compétitives :

- Section A – Storytelling
- Section B – Vidéo promotionnelle / Prompting Engineering

La première section s'adresse aux élèves sélectionnés des écoles secondaires de premier degré italiennes et aux élèves des écoles secondaires de second degré italiennes et européennes, tandis que la seconde section est réservée aux élèves des écoles secondaires de second degré italiennes et européennes.

Les élèves des écoles secondaires de second degré pourront choisir la section à laquelle participer.

Les deux compétitions se dérouleront à des dates distinctes.

3. Déroulement des deux sections compétitives

3.1 Section A – Storytelling

La compétition de la Section A se déroulera le jeudi 26 mars 2026, de 11h00 à 19h00, pour une durée totale de 8 heures.

Elle s'adresse aux élèves sélectionnés des écoles secondaires de premier degré italiennes et des écoles secondaires de second degré italiennes et européennes.

Les élèves devront réaliser une production narrative multimédiale inspirée du thème proposé.

Caractéristiques de la production :

- Durée : 90–120 secondes



- Minimum 70 % de contenus originaux réalisés par l'auteur
- Récit à la première personne, avec voix off enregistrée par l'élève
- Maximum 10 mots incrustés dans la vidéo

La compétition se déroule en présence, sous la supervision des enseignants assistants et des techniciens du « Federico II ».

3.2 Section B – Vidéo promotionnelle / Prompting Engineering

La compétition de la Section B se tiendra le vendredi 27 mars 2026, de 9h00 à 15h00, pour une durée totale de 6 heures.

Elle s'adresse aux élèves des écoles secondaires de second degré italiennes et européennes.

Les élèves devront réaliser une vidéo promotionnelle de 60–90 secondes, consacrée au territoire du Vulture-Melfese, en utilisant les informations et les matériaux recueillis lors de la rencontre introductive et de la visite guidée de la veille.

Exigences obligatoires du projet :

- La vidéo devra contenir :
- Des prises de vue originales réalisées par le participant, représentant au maximum 50 % du produit final.
- Au moins 50 % de contenus générés par des outils d'Intelligence Artificielle (images, animations, séquences vidéo, effets, décors numériques, etc.). Ces contenus doivent être créés expressément pour le concours.
- L'usage de matériel protégé par des droits d'auteur est interdit sans licence explicite.
- L'audio et la voix off, si présents, doivent être enregistrés par le participant. Les voix synthétiques ou clonées par IA ne sont pas autorisées.

Documentation à joindre

- Les participants devront annexer un bref rapport technique (1 page max.) comprenant :
- La description des outils et plateformes IA utilisés, avec indication des prompts employés, précisant s'ils ont été rédigés par le participant ou générés par IA.
- L'indication des parties réalisées avec l'IA et celles constituées de prises de vue originales.
- La modalité d'enregistrement éventuel de la voix off (équipement utilisé, environnement d'enregistrement, etc.).

4. Commissions d'évaluation

Deux commissions distinctes sont instituées pour garantir impartialité et qualité.

4.1 Commission – Section A (Storytelling)

Elle évaluera les productions du 26 mars selon les critères suivants :

- Cohérence narrative
- Originalité
- Qualité technique
- Efficacité communicationnelle
- Respect du règlement

4.2 Commission – Section B (Vidéo promotionnelle)

Elle évaluera les productions du 27 mars selon :

- Créativité
- Qualité vidéo-photographique
- Valorisation de l'identité territoriale
- Capacité narrative
- Respect des paramètres techniques



5. Modalités opérationnelles pour les deux sections

Les élèves devront être munis d'un document d'identité valable et accrédités par leur établissement.

Chaque élève disposera d'un poste informatique équipé du logiciel CapCut et d'une connexion Internet.

Un compte personnel CapCut est nécessaire. Une familiarisation préalable est recommandée.

L'utilisation d'un dispositif personnel (ordinateur, tablette ou PC) est autorisée sur indication dans le formulaire d'adhésion.

- Accès autorisé aux banques de données publiques.
- Utilisation permise de contenus de tiers dans le respect du copyright, avec mention des sources.

À la fin du travail doivent être indiquées clairement les informations suivantes (sous peine d'exclusion) :

- Liste détaillée des sources consultées
- Outils et applications utilisés
- Nom, prénom et établissement de l'élève.

Interdictions (exclusion immédiate)

- Installer des logiciels ou modifier la configuration du système
- Recevoir de l'aide extérieure, en présence ou en ligne
- Changer de poste sans autorisation des enseignants/assistants
- Utiliser du matériel violant le copyright

6. Remise des travaux

À la fin de la compétition, chaque élève devra :

1. Charger la vidéo sur son Google Drive
2. Nommer le fichier : Section A/B_Nom_Prénom_École
3. Générer un lien partageable
4. Envoyer le lien à : commissione.mediashow26@liceomelfi.eu

7. Évaluation et prix

Les commissions, composées d'experts de l'école, du Ministère et du secteur multimédia, attribueront les scores selon les critères établis. Leur jugement est sans appel.

Prix prévus pour chaque section :

- 1er prix : 500 €
- 2e prix : 400 €
- 3e prix : 300 €

Jusqu'à deux mentions spéciales pourront être attribuées.

L'établissement du lauréat décidera si le prix doit être versé sur le compte de l'école ou directement sur le compte de l'élève (ou d'un parent/tuteur légal si mineur)

8. Cérémonie de remise des prix

Elle aura lieu le samedi 28 mars 2026, dans la Salle du Conseil de la Commune de Melfi.

9. Cours de formation pour les enseignants accompagnateurs

- Pendant la manifestation, les enseignants accompagnateurs pourront participer au cours de formation intitulé « pAldeia – Artificial Intelligence for Education », qui se tiendra les 26–27–28 mars 2026, pour un total de 20 heures.
- Le Mediashow est organisé sous le patronage du Ministère de l'Éducation et du Mérite ; des attestations de participation seront délivrées.
- Une demande d'exonération du service d'enseignement a été déposée pour les enseignants participants.

10. Stands d'exposition et partage de bonnes pratiques

L'I.I.S. « Federico II di Svevia » offre aux écoles participantes la possibilité d'aménager des salles comme stands d'exposition, afin de présenter matériaux didactiques, productions et travaux des élèves.



Des stands et espaces à caractère laboratorial, artistique et musical, réalisés par les élèves et enseignants du « Federico II », seront également ouverts au public.

11. Visites guidées sur le territoire

Le programme de la manifestation prévoit des visites guidées à la découverte du patrimoine historique et culturel de la Basilicate.

12. Modalités de participation

Chaque délégation peut participer avec un groupe de maximum 10 personnes (élèves, enseignants et chef d'établissement).

Pour participer, il faut :

- Remplir le formulaire d'adhésion annexé et l'envoyer au format PDF avant le 20 janvier 2026 à : pzis02700b@istruzione.it
- Régler la cotisation d'inscription.

Cotisation d'inscription :

- Participation forfaitaire de 60 € jusqu'à 6 participants
- À partir du 7e jusqu'au 10e participant : 60 € supplémentaires par personne
- Hébergement et restauration offerts par l'organisation du 25 au 28 mars 2026
- Les frais de voyage sont à la charge des délégations

Date limite de paiement :

Le paiement total doit être effectué avant le 20 janvier 2026 sur l'IBAN :
IT56C0100004306TU0000022716

13. Contacts

Para más información:

Secrétariat de l'I.I.S. « Federico II di Svevia » Tel.: 0972 24435 – Email: pzis02700b@istruzione.it

Enseignants pour l'assistance linguistique: Professeure Anna Bufano +39 329 6185235

Pour mises à jour et documents : site officiel – section Mediashow.

14. Annexes

- Formulaire d'adhésion
- Programme prévisionnel

Melfi, 12 décembre 2025

President of Mediashow

Prof. Nicola CAVALLO

Università degli Studi della Basilicata

La Provisore

Prof.ssa Rina MONTANARELLA

I.I.S. "Federico II di Svevia" – Melfi

